



Ref : CA2015/196

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUILLET 2015**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION D'ACCEPTATION DE DON**

➤ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 10 juillet 2015 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-3,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne en vigueur,*

*Vu la loi n°2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations,*

*Considérant les propositions de dons d'un montant de six mille euros et de neuf mille euros de M. XXX au bénéfice de l'Université Bordeaux Montaigne, pour contribuer au financement de la publication des cahiers du patrimoine,*

➤ **DECIDE** d'approuver l'acceptation de deux dons d'un montant de six mille euros et de neuf mille euros, destinés à financer les Cahiers du Patrimoine (programme de recherche porté par l'UMR Ausonius) pour un montant total de quinze mille euros (15000€).

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 10 juillet 2015.*

Nombre de membres présents	<b>14</b>
Nombre de membres représentés	<b>4</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>18</b>
Nombre de votes pour	<b>18</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président,

*Signé*

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 04 sept.-15

Transmis au Recteur Chancelier des Universités de Bordeaux le: 03 sept.-15